

Novembre 2025

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, foundations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

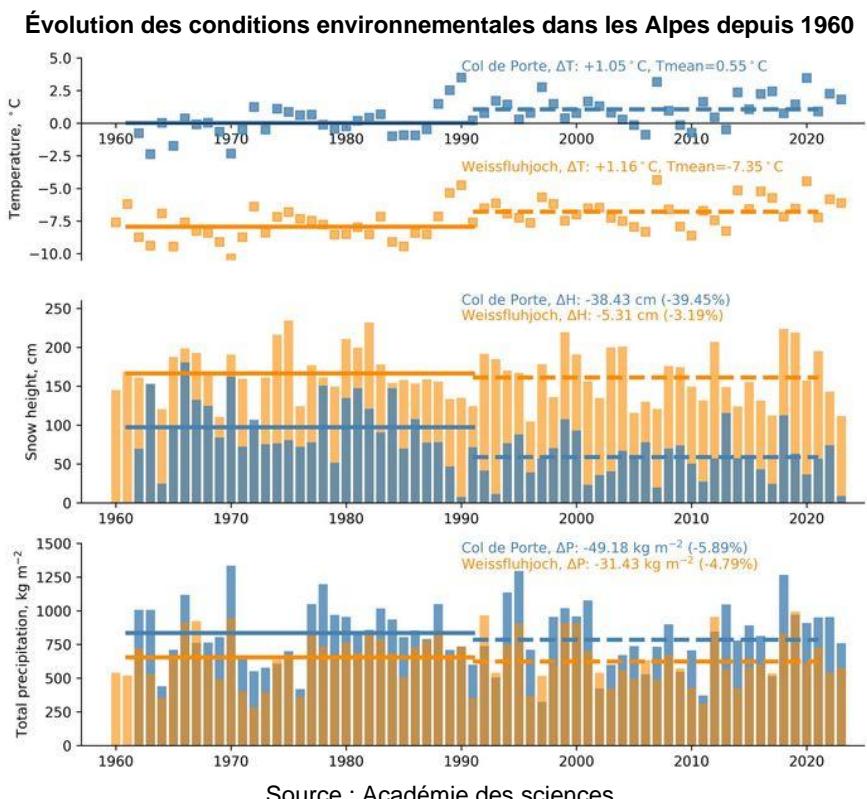
Karine Belna (cheffe du bureau de la veille), **Diane Bigot** (chargée de mission veille éditoriale)
Centre d'études et de prospective

SOMMAIRE

FOCUS : FORÊTS ET AGRICULTURES ALPINES	2
AGRICULTURE À L'INTERNATIONAL	4
FILIÈRES (PORC, LAIT, CÉRÉALES)	5
TRAVAIL EN AGRICULTURE - MACHINISME	8
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	10
ALIMENTATION	13
PORTRAIT	17
BRÈVES	18
ÉVÈNEMENTS	27

FOCUS : FORÊTS ET AGRICULTURES ALPINES

Les espaces agricoles et forestiers alpins constituent, à plusieurs égards, des terrains privilégiés d'expérimentation des actions d'adaptation au changement climatique. Fortement contraints par la topographie, ils le sont aussi par les impacts du réchauffement climatique (figure). Comme le rappelle [l'Académie des sciences](#), le réchauffement y est plus rapide qu'ailleurs. Il atteindrait déjà + 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, contre + 1,7 °C en France et + 1,1 °C à l'échelle mondiale. Ces modifications affectent, entre autres, la végétation des forêts. Tandis que de nombreuses espèces peuvent migrer plus en altitude, d'autres risquent de disparaître.



Lecture : évolution de la température (haut), de l'épaisseur de neige (milieu) et des précipitations (bas) sur deux sites d'observation des Alpes françaises (1 325 m, bleu) et suisses (2 536 m, orange). Les lignes correspondent à des moyennes sur 30 ans. On observe une élévation des températures moyennes, et une baisse de la présence de neige et des précipitations.

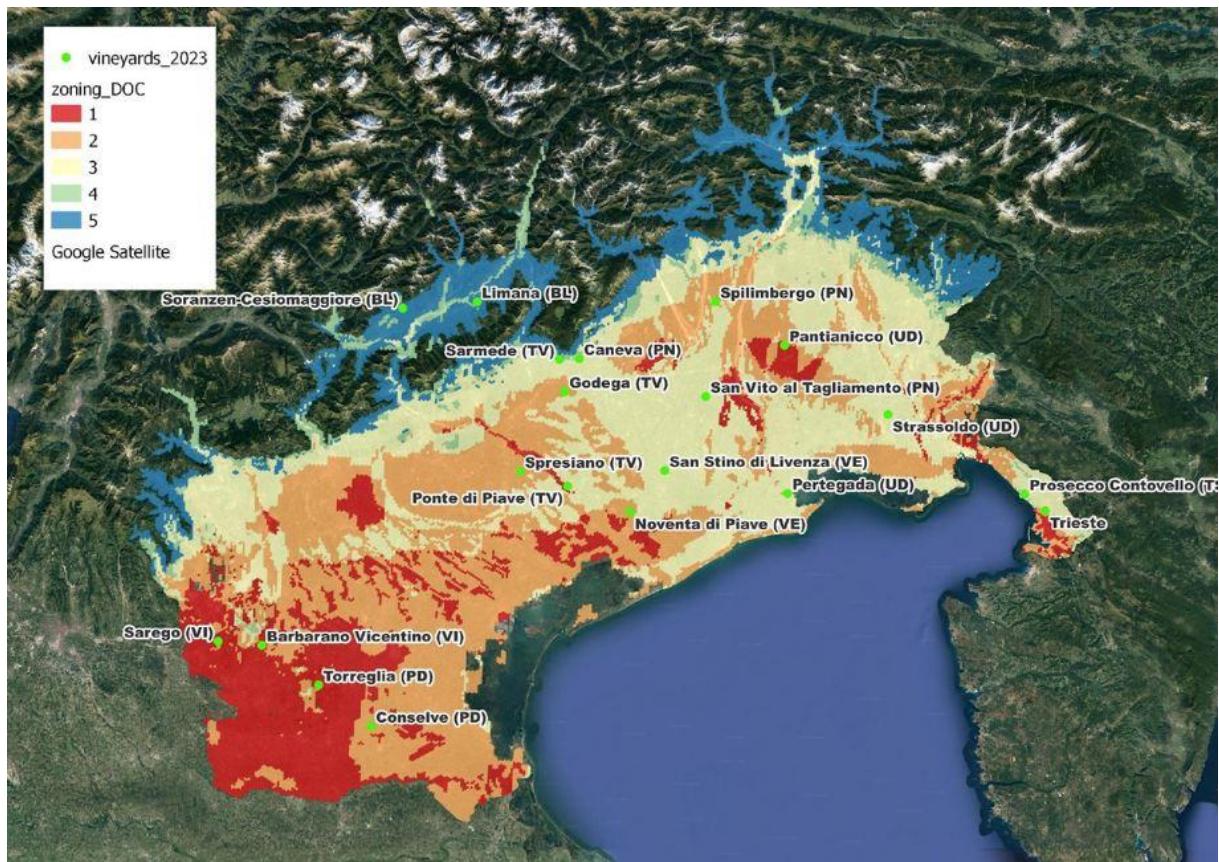
L'évolution du climat menace en particulier les forêts anciennes, souvent localisées dans des zones protégées (ex. réserves, parcs) et dont la valeur écologique est en grande partie due à leur complexité structurelle. Une [étude récente](#) estime ainsi que 21 % de ces forêts seraient susceptibles de disparaître, principalement en raison de l'augmentation des aléas naturels (ex. incendies, insectes). Néanmoins, ceux-ci provoqueraient aussi une hausse de la complexité structurelle des forêts en général, compensant en partie cette perte.

Les paysages alpins comportent des prairies d'altitude, façonnées par l'activité agricole historique. [Selon des chercheurs](#), celles-ci pourraient progressivement reculer et laisser place à des forêts, poursuivant une tendance déjà observée. Ils notent toutefois que le changement climatique n'aurait qu'un impact modéré sur les modifications d'usage des terres (surtout déterminés par l'abandon des espaces agricoles).

Un [document de travail](#) récent portant sur la Bavière montre qu'il serait possible à la fois d'atténuer le changement climatique et de préserver la biodiversité. Pour cela, les auteurs recommandent de favoriser les pratiques qui permettent de préserver les espèces et la santé des écosystèmes tout en stockant du carbone, telles que le boisement et l'extension des surfaces en prairies.

Enfin, le changement climatique affectera la production agricole de certaines filières à forte valeur ajoutée, comme le prosecco italien : altération du profil gustatif (moindre acidité, vins plus alcoolisés), avancement des dates de vendanges, risques de sécheresse et de baisses de rendements, etc. Une [thèse de doctorat](#) démontre que ces risques sont variables dans l'espace couvert par le vignoble (figure) et que les pratiques viticoles peuvent être adaptées pour stocker davantage de carbone.

Zonage du risque lié au changement climatique sur le vignoble du prosecco



Source : Università degli Studi di Padova

Lecture : les couleurs représentent 5 niveaux de risque climatique, du plus élevé (rouge) au plus faible (bleu). Deux critères sont pris en compte : le stress thermique et le stress hydrique.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

AGRICULTURE À L'INTERNATIONAL

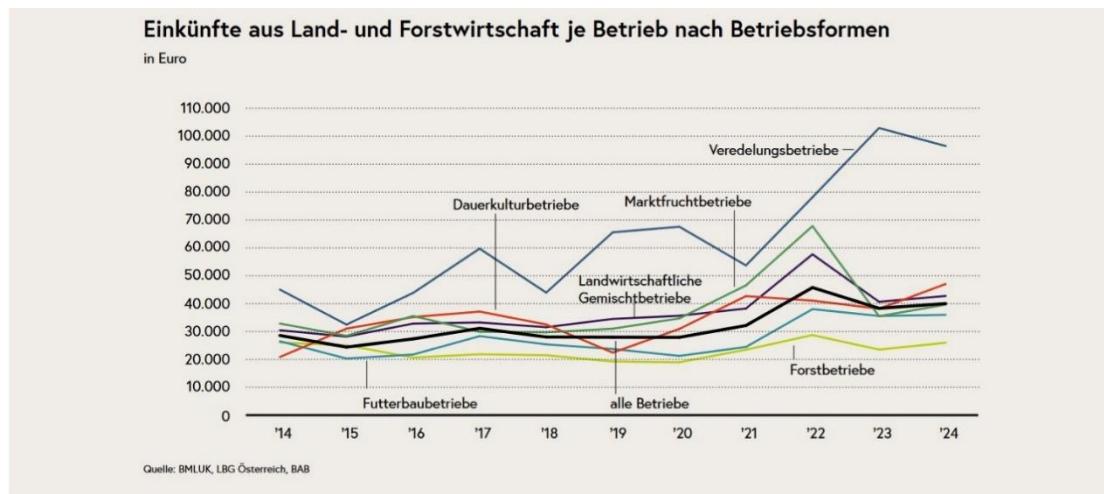
Autriche : *Rapport vert 2025 sur l'état de l'agriculture et de la sylviculture*



Fin août 2025, le ministère fédéral autrichien en charge de l'agriculture et de l'environnement a publié son *Rapport vert* annuel, portant sur l'année 2024. Conformément à la loi autrichienne, il vise à fournir une image détaillée de l'état de l'agriculture du pays.

En 2024, l'Autriche compte 152 660 exploitations agricoles et forestières (dont 101 036 exploitations agricoles), soit une baisse de 1,5 % par rapport à 2020. Selon les résultats comptables, le revenu moyen par exploitation agricole et sylvicole s'élève à environ 40 000 € (+ 4,5 % par rapport à 2023), avec des variations selon le type d'exploitation (figure). Il est de 34 000 € pour les exploitations en agriculture biologique (+ 5 %), qui représentent plus de 27 % de la surface agricole utilisée (SAU) autrichienne. Le revenu moyen par unité de travail annuel (UTA) est d'environ 31 000 €, ce qui signifie que les exploitations sont plutôt de petite taille et/ou familiales. La SAU moyenne est d'environ 33 ha.

Revenus issus de l'agriculture et de la sylviculture par exploitation, selon les types d'exploitation



Source : ministère fédéral autrichien de l'agriculture et de la sylviculture, de la protection du climat et de l'environnement, des régions et de la gestion de l'eau

Lecture : les exploitations spécialisées en cultures pérennes (arboriculture, viticulture – en rouge), de grandes cultures (en vert foncé) et les exploitations forestières (en jaune) ont connu la plus forte hausse de revenus entre 2023 et 2024 : respectivement + 23 %, + 11 % et + 10,5 %. Les exploitations d'élevage spécialisées (bleu foncé) ont les revenus moyens les plus élevés (96 484 euros par exploitation), malgré une baisse de 6 % en 2024 par rapport à 2023. À l'exception de ces dernières, les revenus ont augmenté en moyenne dans toutes les catégories d'exploitations entre 2023 et 2024.

Le ministère fédéral autrichien en charge de l'agriculture impute cette hausse des revenus notamment à son programme de relance. Il a permis de mieux valoriser les pratiques favorables à l'environnement et au climat, en augmentant les primes versées dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) (Österreichisches Agrarumweltprogramm, ÖPUL), et d'augmenter les compensations pour les zones défavorisées. Au total, les soutiens publics versés aux secteurs agricole et sylvicole autrichiens en 2024 représentent 2,7 milliards d'euros. Plus de la moitié de ces dépenses est consacrée au 2^e pilier de la politique agricole commune et soutient, entre autres, des pratiques agricoles durables.

Selon les résultats provisoires des comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture, pour 2024, la valeur de la production agricole du pays s'élève à 10 milliards d'euros et celle de la production forestière à 2,9 milliards d'euros. Ces secteurs contribuent ainsi à 1,4 % du produit intérieur brut.

Le rapport souligne l'importance de la planification de l'agriculture autrichienne et de la sécurité des approvisionnements. Il recommande de réaliser des études pour identifier les chaînes de valeur critiques et d'effectuer des projections à 5-10 ans sur l'évolution de la production nationale, pour les principaux produits agricoles.

Avril Gommard, conseillère aux affaires agricoles pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse
Pascal Chaumont, responsable d'études économiques à l'Ambassade de France en Autriche
Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et de la sylviculture, de la protection du climat et de l'environnement, des régions et de la gestion de l'eau

<https://gruenerbericht.at/cm4/jdownload/send/2-gr-bericht-terreich/2723-gb2025>

FILIÈRES (PORC, LAIT, CÉRÉALES)

La filière porcine en France : performances, vulnérabilités et coûts sociétaux

Le Bureau d'analyse sociétale d'intérêt collectif (BASIC) a publié, en octobre 2025, un [rapport](#) sur la métamorphose de la filière porcine française depuis les années 1960 et ses conséquences. Intensification de l'élevage, agrandissement des exploitations et spécialisation géographique ont radicalement transformé les rapports de force entre acteurs, ainsi que les modèles productifs. La course aux volumes et aux prix s'est traduite par l'industrialisation et la concentration de la chaîne de valeur du porc. Ces évolutions s'observent à l'amont : réduction importante du nombre d'exploitations et multiplication par 50 du nombre d'animaux par exploitation entre 1970 et 2020 ; industrialisation de la transformation grâce au rôle clef des additifs nitrités. Elles s'observent aussi à l'aval : division par dix du nombre d'abattoirs depuis 1968 ; restructuration de la transformation avec 4 % des entreprises françaises de charcuterie concentrant 45 % du chiffre d'affaires total. Ces évolutions sont étroitement liées aux transformations des conduites alimentaires des Français, la charcuterie occupant désormais la première place du budget « viande » des ménages (environ 40 % des dépenses). Les auteurs soulignent le poids de la grande distribution, qui concentre 91 % des achats de charcuterie et génère une marge nette avant impôt loin devant la moyenne des autres rayons frais (8,2 € sur 100 € de chiffre d'affaires, contre 1,1 € pour l'ensemble du frais en 2023).

Si le taux d'auto approvisionnement en porc approche les 100 % en France, il masque des déséquilibres entre importations et exportations dans les différents maillons de la chaîne. Par exemple, 30 % de la fabrication de charcuterie dépendraient de viandes issues des pays voisins (ex. Espagne), où la compétitivité prix des produits standardisés et massifiés est

supérieure. Les auteurs estiment que la filière porcine fait peser des coûts importants sur l'ensemble de la société, tant en matière de soutiens publics (823 millions d'euros de subventions et d'exonérations fiscales en 2021) que de prise en charge des impacts sanitaires et écologiques (2 milliards de dépenses de santé et de traitement des pollutions de l'air et de l'eau associées à la filière porcine en 2021).

Face à ces défis majeurs, des études prospectives récentes ont esquissé des scénarios tendanciels et de transition (baisse de la spécialisation territoriale, etc.) et les auteurs appellent à la mise en débat de ces trajectoires possibles.

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

Source : BASIC

https://basic.coop/v2/content/uploads/2025/10/BASIC_Etude-Filiere-Porc_Rapport-Recherche_6-octobre-2025.pdf

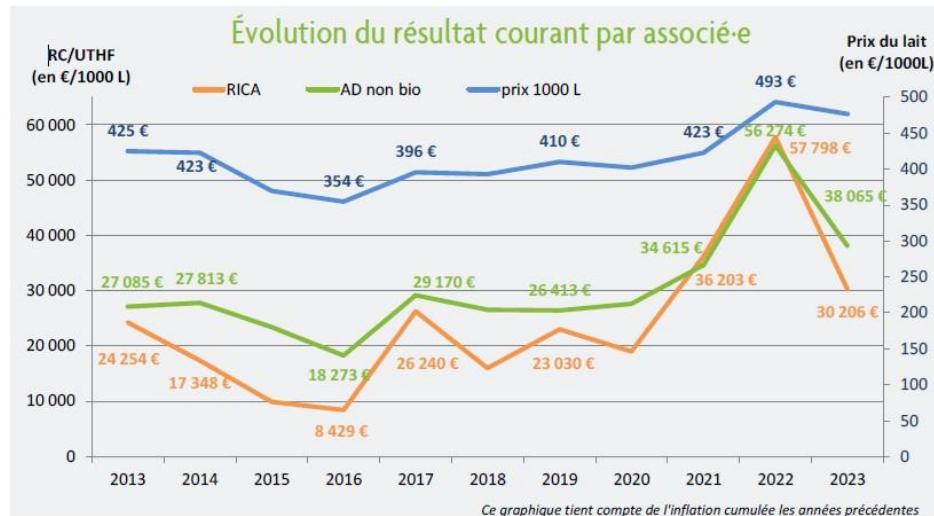
Résultats économiques des élevages bovins lait du Grand Ouest : comparaison des exploitations du Rica et des fermes herbagères du réseau CIVAM

Le réseau CIVAM a publié, en octobre 2025, un rapport de son « observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers », basé sur l'exercice comptable 2023. Conduite annuellement depuis une dizaine d'années, cette étude compare les résultats économiques des élevages laitiers en « agriculture durable » (AD), dont une partie est en AB, avec ceux des exploitations bovins-lait du Réseau d'information comptable agricole (Rica). Dans un contexte où le nombre d'exploitations laitières a diminué d'un tiers en dix ans, les auteurs entendent aussi répondre à la question du travail et de l'attractivité du métier : « comment maintenir une production sans épuiser les humains qui la portent ? ».

Situées en Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, les fermes laitières en AD se caractérisent par l'importance accordée au pâturage dans l'alimentation du bétail, ce qui les rend plus économies et autonomes en intrants (moins d'achats d'aliments et moins de maïs dans l'assolement). Les chiffres 2023 confirment ceux des années précédentes. Les chiffres donnés par la suite sont ceux des exploitations en AD non bio, dont le prix d'achat du lait est comparable à celui des exploitations conventionnelles du Rica. Les résultats des fermes en AD bio, également documentés par l'observatoire, vont dans le même sens.

L'efficacité économique des exploitations en AD (ratio valeur ajoutée sur produit d'activité) est supérieure de 37 % à celle des fermes du Rica, alors que leur productivité est moindre (5 700 litres par vache contre 7 100) et leur produit d'activité inférieur de 34 %. Leur stratégie « valeur ajoutée » plutôt que « volume », consiste à contenir au maximum les charges, en particulier le coût alimentaire du troupeau : les légumineuses et graminées des prairies remplacent l'achat de concentrés, coûteux. Ainsi, en 2023, le résultat courant des fermes en AD était de 38 000 € par associé, contre 30 200 € en moyenne pour les fermes conventionnelles du Rica (figure). Sur 10 ans, leur robustesse est également plus grande.

Résultat courant par unité de travail humain familiale (UTHF) sur 10 ans, pour les exploitations bovins laitières conventionnelles (RICA) et en AD non bio, en lien avec l'évolution du prix du lait



Source : réseau CIVAM

En ce qui concerne le capital investi et les emprunts associés, pour 100 € d'excédent brut d'exploitation (EBE), 38 € en moyenne servaient à rembourser les prêts pour les fermes en AD en 2023, contre 83 € pour les fermes conventionnelles du Rica. Au-delà de la pression financière sur l'éleveur, les auteurs soulignent la charge mentale que ces lourdes annuités peuvent représenter en conventionnel. Elles limitent les marges de manœuvre dans les choix professionnels et pèsent sur l'articulation entre travail et vie personnelle.

L'étude aborde ensuite le « résultat social » (indicateur du réseau CIVAM qui traduit le réinvestissement de la richesse dégagée dans la rémunération du travail), montrant qu'il est supérieur de 34 % pour les fermes du réseau. Elle illustre aussi leurs moindres impacts environnementaux (azote, phyto, énergie, etc.). Elle se termine par un court dossier sur la monoraïte, à partir d'un sous-échantillon des fermes en AD et de témoignages, qui montrent qu'elle engendre moins d'astreinte mais plus de revenu que la bitraite.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : réseau CIVAM

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thematique/infographie-observatoire-technico-economique-2025/>

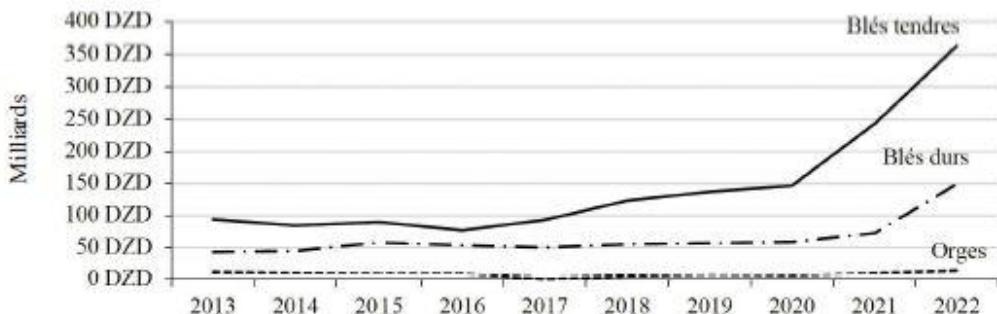
Céréales et lait en Algérie : missions de service public et résultats économiques

Dans un article publié en octobre 2025 par *Maghreb-Machrek*, S. Bekkis (ENSA d'Alger) et A. M. Benmehaïa (université de Biskra) s'intéressent aux missions de service public de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL). Ces deux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) assurent la régulation et la stabilisation des prix de denrées considérées comme essentielles pour la sécurité alimentaire du pays.

L'OAIC et l'ONIL approvisionnent les transformateurs en matières premières importées (blé tendre, blé dur, orge, poudre de lait), revendues à prix administrés inférieurs au coût international ou à celui de la production nationale. Ils maintiennent également des stocks stratégiques équivalant à six mois de consommation pour les céréales, et à trois pour la poudre de lait. Enfin, ils cherchent à développer la production nationale et les capacités de stockage, par exemple avec un système de péréquation des frais de transport sur tout le territoire.

Entre 2013 et 2022, les dépenses publiques de régulation du marché céréalier ont quadruplé (figure) et celles pour le lait triplé. L'Algérie reste dépendante des importations, la production locale de céréales ne couvrant qu'environ 20 % des besoins. Les deux offices demeurent structurellement déficitaires et dépendants des subventions de l'État financées par la rente pétrolière.

Évolution du montant consacré à la régulation du marché intérieur des céréales



Source : *Maghreb-Machrek*, S. Bekkis et A. M. Benmehaia

En conclusion, les auteurs relèvent que, depuis 2024, les pouvoirs publics développent de nouveaux partenariats pour l'export. C'est le cas avec l'entreprise italienne Bonifiche Ferraresi pour le blé dur, dans les régions sahariennes d'Adrar et de Timimoun, et avec la société qatarie Baladna pour la production de poudre de lait. Ces initiatives traduisent la volonté d'accroître la production nationale et de réorienter le modèle d'approvisionnement.

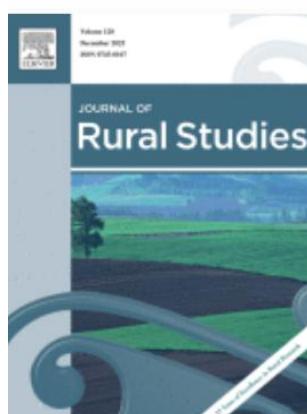
Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : *Maghreb - Machrek*

<https://shs.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2025-1-page-69?lang=fr>

TRAVAIL EN AGRICULTURE - MACHINISME

L'IA en agriculture : impacts sur l'emploi selon les niveaux de formation



Une équipe chinoise a publié en septembre 2025, dans le *Journal of Rural Studies*, une analyse de l'impact de l'intelligence artificielle (IA) (non spécifiquement générative) sur l'emploi en agriculture, en prenant en compte les niveaux de qualification et de formation. Elle distingue

deux dynamiques qui peuvent avoir des conséquences opposées : effet de substitution d'emplois et effet de création d'emplois.

Les auteurs se sont intéressés à 31 provinces chinoises sur la période 2010-2019. Ils ont fait l'hypothèse que l'évolution de l'emploi agricole dans les districts urbains ou périurbains, où la modernisation de l'agriculture est la plus avancée, constitue un indicateur pertinent des dynamiques futures, à l'échelle du pays, en ce qui concerne le développement de l'IA. Ils ont exploité des données de panel concernant les zones urbaines, les seules à être enquêtées régulièrement. Le stock de robots utilisés en agriculture est employé pour estimer le déploiement de l'IA dans le secteur.

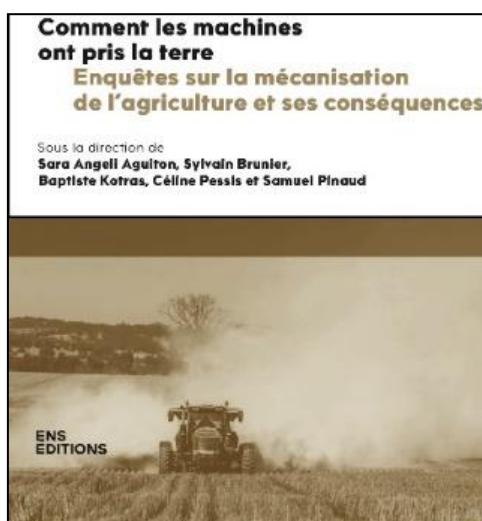
Dans un premier temps, ils ont mesuré l'impact du développement de l'IA sur trois catégories d'emplois : « peu qualifiés », « moyennement qualifiés » et « très qualifiés ». L'IA a un effet de substitution négatif sur l'emploi agricole en général : - 0,18 % pour chaque point d'augmentation du stock de robots. En prenant en charge les tâches routinières et planifiables, l'IA réduit la main-d'œuvre et les coûts de production. Cependant, le recul global observé varie selon les niveaux de qualification. La baisse est d'autant plus forte que les emplois sont moins qualifiés : - 0,2 % pour chaque hausse de 1 % du stock de robots, contre - 0,08 % pour les emplois les plus qualifiés.

Dans un second temps, l'estimation est affinée en prenant en compte sept niveaux de formation (d'illettré à diplômé de l'enseignement supérieur) et en corrigeant l'endogénéité possible des variables utilisées. La baisse est alors plus forte pour les moins formés (- 0,24 %), alors qu'elle est atténuée pour ceux ayant *a minima* un niveau d'études secondaires (- 0,07 %). L'effet de création d'emplois apparaît uniquement pour la main-d'œuvre la plus qualifiée : une hausse d'IA de 1 % se traduit en effet par un accroissement de 0,14 % des emplois de diplômés du supérieur. Cela se produit lorsque l'IA est suffisamment implantée, créant une demande de main-d'œuvre capable de gérer, maintenir et optimiser les technologies concernées. Face à la polarisation du marché du travail qui en résulte, les auteurs recommandent d'encourager la formation et de diffuser progressivement l'IA en agriculture, pour éviter les effets négatifs sur une main-d'œuvre peu mobile.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Rural Studies*
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2025.103845>

S. Brunier et al., *Comment les machines ont pris la terre*, ENS Éditions, 2025, 352 pages



Dans cet ouvrage paru en septembre 2025, un collectif de chercheurs en sciences sociales s'intéresse à la mécanisation des exploitations. L'histoire du machinisme agricole y est retracée, au fil de chapitres thématiques traitant, par exemple, des politiques publiques favorisant la mécanisation dans une logique productiviste, de la dépendance croissante de l'agriculture française aux énergies fossiles (avec ses conséquences environnementales), des transformations du travail des agriculteurs induites par ces équipements, etc.

Un chapitre est consacré à l'entretien et à la réparation des machines. Leur nombre et leur sophistication croissante font que les agriculteurs sont de plus en plus dépendants de leur bon fonctionnement. À partir d'une cinquantaine d'interviews, les auteurs ont cherché à identifier les facteurs qui orientent le choix des agriculteurs, entre deux régimes d'entretien et de réparation de leurs machines : l'autonomie technique de l'exploitation ou bien le recours à la délégation *via* des contrats de maintenance proposés par les constructeurs et concessionnaires.

Le choix de l'autonomie résulte d'un calcul économique visant à éviter le coût de réparations ponctuelles, voire d'une volonté de faire durer les équipements pour générer des bénéfices à long terme. Dans le cas d'une panne dépassant ses compétences, le chef d'exploitation procède par cercles concentriques pour résoudre son problème : il sollicite d'abord ses proches, puis le voisinage ou d'autres agriculteurs, avant de se tourner vers le concessionnaire, en dernier recours. Les exploitants peuvent aussi choisir de déléguer ces travaux mécaniques en souscrivant un contrat de maintenance. L'avancement en âge (moindre condition physique, davantage de ressources financières) ou la réduction du temps disponible, à la suite du développement des activités sur l'exploitation, encouragent ce choix.

Les auteurs montrent que la stratégie de gestion du parc matériel, au sein d'une même exploitation, diffère selon le type d'équipement, avec d'un côté les machines ordinaires dont les défaillances sont acceptables et réparables sans intervention du concessionnaire, et de l'autre les équipements plus sophistiqués, essentiels à la production, dont la continuité de fonctionnement est garantie par un contrat de maintenance.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : ENS Éditions
<https://books.openedition.org/enseditions/64462>

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Aides au secteur agricole et biodiversité

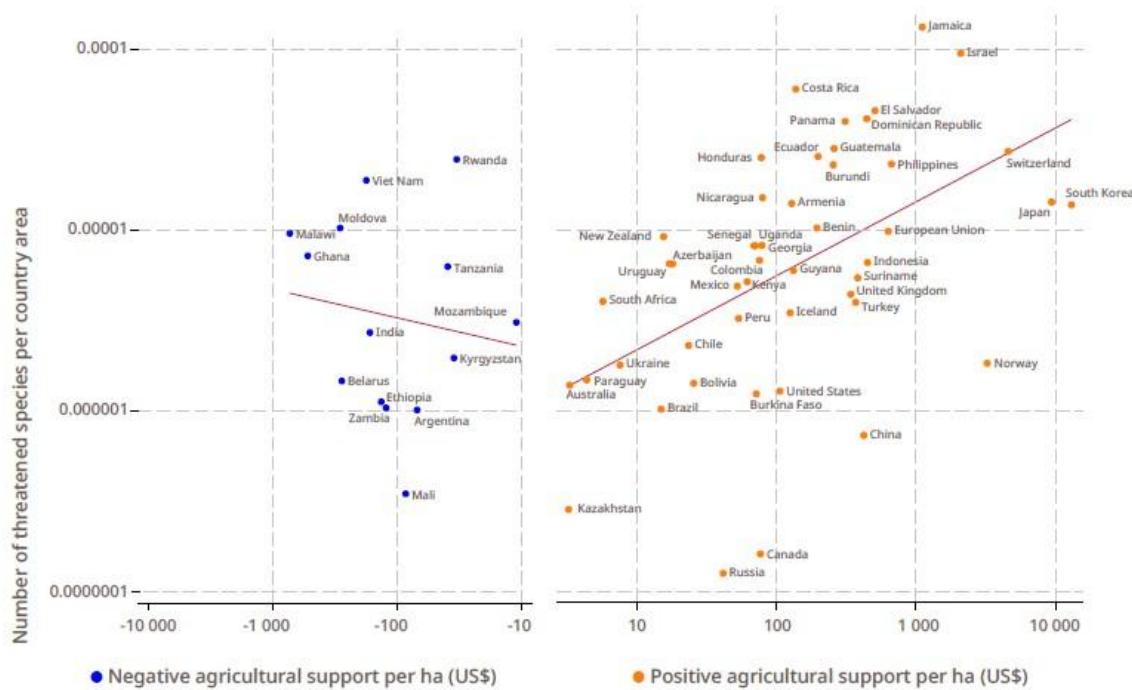
L'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) a publié en octobre 2025 un rapport explorant les liens entre soutiens publics à l'agriculture et atteintes à la biodiversité. Pour conduire leur étude, les auteurs ont mobilisé les données de la base AgIncentives, qui répertorie l'ensemble des soutiens agricoles dans plus de 79 pays (dont l'Union européenne, considérée ici comme une entité étatique) et les classe selon leur nature : soutien aux prix, aide à la production ou à l'utilisation d'intrants, etc. Ces données ont été croisées avec celles de l'IUCN relatives aux espèces animales menacées par l'agriculture, dans le but de mettre en évidence d'éventuelles corrélations.

L'analyse descriptive des données de soutien à l'agriculture montre qu'entre 2016 et 2018, dans l'ensemble des 79 pays étudiés, 638 milliards de dollars ont été transférés chaque année vers le secteur agricole. La Chine, l'Union européenne et les États-Unis sont les entités qui attribuent les soutiens les plus élevés (respectivement 222, 106 et 43 milliards de dollars de transferts par an). Ramené à l'hectare de surface agricole, c'est toutefois la Corée du Sud (13 000 \$/ha), le Japon (9 400 \$/ha) et la Suisse (4 600 \$/ha) qui arrivent en tête. Enfin dans

certains pays, à l'image de l'Inde où les exportations agricoles sont fortement taxées, les transferts vers l'agriculture sont négatifs, illustrant le fait que le secteur contribue davantage qu'il ne reçoit.

L'étude des liens entre soutien à l'agriculture et présence d'espèces en danger met en évidence une corrélation positive et statistiquement significative : plus le soutien à l'agriculture d'un pays (par hectare de terres agricoles) est élevé, plus le nombre d'espèces animales menacées par cette activité (par hectare) augmente (figure). En moyenne, une hausse de 1 % du soutien à l'agriculture se traduit par 0,26 % d'espèces menacées supplémentaires. En revanche, les auteurs n'ont pas pu identifier les types de soutiens les plus nocifs, aucune des analyses entreprises ne s'avérant statistiquement significative. Enfin, de façon plus surprenante, ils constatent, sans vraiment pouvoir l'expliquer, que dans les pays où les transferts vers l'agriculture sont négatifs, la corrélation est inversée et le nombre d'espèces menacées augmente à mesure que le soutien (négatif) diminue. Cette situation concerne par exemple l'Inde ou l'Argentine, qui imposent des taxes importantes sur les exportations agricoles.

Nombre d'espèces menacées par l'agriculture (par ha), en fonction du niveau de soutien à l'agriculture (par ha de surface agricole)



En conclusion, les auteurs appellent les pays où le nombre d'espèces menacées par les activités agricoles et où les transferts vers ce secteur sont importants à conditionner ces aides à la mise en œuvre de pratiques favorables à la protection de la biodiversité.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : IUCN

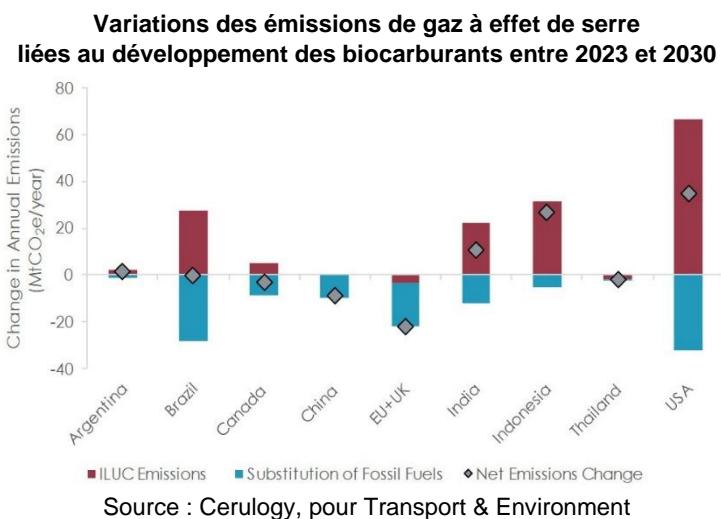
<https://doi.org/10.2305/RIHU4909>

Biocarburants, consommation de terres arables et empreinte carbone

La fédération européenne d'associations Transport & Environment, qui promeut le développement de transports durables, a publié en octobre 2025 une étude réalisée par Cerulogy quantifiant la production mondiale de biocarburants et ses impacts environnementaux, en 2023 et à l'horizon 2030.

Les auteurs calculent d'abord la surface arable consommée pour la production mondiale de biocarburants en 2023, laquelle est comparable à la totalité des terres cultivables ukrainiennes. À partir des tendances et objectifs des principaux pays consommateurs, ils estiment ensuite à 40 % l'augmentation de la demande mondiale en biocarburants en 2030. Projetant le large maintien en 2030 des biocarburants de première génération (obtenus par transformation de produits autrement destinés à l'alimentation humaine ou animale), ils en déduisent que la surface occupée par les cultures énergétiques augmentera pour se rapprocher de la surface arable du Brésil.

En compétition directe avec la production alimentaire, le développement de ces cultures entraîne des conversions indirectes d'espaces naturels, notamment forestiers, qui stockaient jusque-là du carbone. En reprenant les résultats d'une [modélisation économique antérieure](#), les auteurs estiment ainsi que la croissance des biocarburants aboutirait à une augmentation nette des émissions de gaz à effet de serre, en dépit de la substitution aux énergies fossiles. Cet effet moyen masque des hétérogénéités internationales fortes : l'impact négatif sur le climat est d'abord tiré par la consommation de biocarburants issus de l'huile de palme et du soja, par les États-Unis, l'Inde et l'Indonésie, tandis que l'Union européenne voit ses émissions diminuer grâce au développement de biocarburants de seconde génération, issus de résidus lignocellulosiques, déchets ou co-produits (figure).



Lecture : les variations nettes (*net emissions change*) se composent des émissions évitées par la substitution aux énergies fossiles (*substitution of fossil fuels*) et des émissions occasionnées par la conversion indirecte d'espaces naturels et semi-naturels en terres cultivées (*indirect land use change emissions*). Les estimations sont issues du modèle GLOBIOM pour les principaux pays ou groupes de pays consommateurs de biocarburants.

Alors que des puissances mondiales comme le Brésil, les États-Unis et l'Union européenne soutiennent le développement du secteur, Transport & Environment remet en cause la pertinence des biocarburants comme alternative aux combustibles fossiles. Il recommande d'encadrer davantage leur développement et de privilégier l'électrification des transports. Pour une même quantité d'énergie produite, l'électricité est en effet moins consommatrice d'espace que la production de biocarburants. Ce constat est également valable pour l'énergie photovoltaïque, qui présente pourtant une empreinte spatiale

importante : pour la même surface au sol, le solaire produit suffisamment d'énergie pour alimenter 90 fois plus de véhicules que les biocarburants.

Valentin Cocco, Centre d'études et de prospective

Source : Transport & Environment

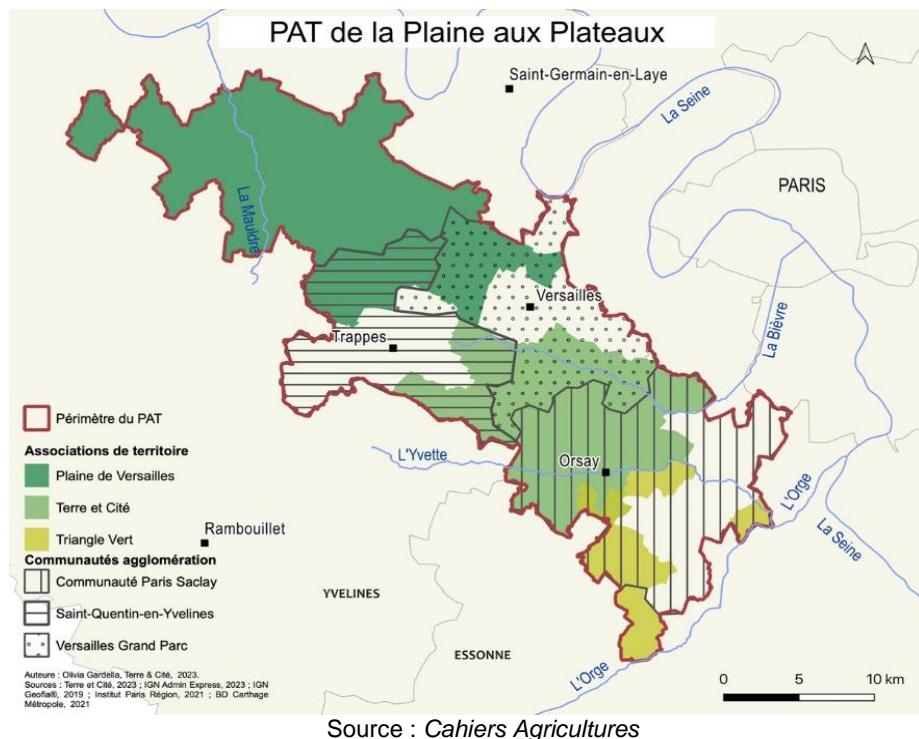
<https://www.transportenvironment.org/articles/crop30-why-burning-food-for-land-hungry-biofuels-is-fueling-the-climate-crisis>

ALIMENTATION

Besoins en eau d'un projet alimentaire territorial, en région parisienne

Les *Cahiers Agricultures* ont publié en août 2025 une étude prospective, menée par des chercheurs de l'INRAE, sur les besoins en eau liés à la diversification maraîchère et légumière en région parisienne, à l'horizon 2060. Ce travail examine, sous l'angle de la ressource en eau, les conditions d'une relocalisation pérenne de la production alimentaire dans la région. Celle-ci implique une diversification maraîchère et légumière, ces productions approvisionnant majoritairement des circuits de proximité. L'étude porte sur le périmètre d'un Projet alimentaire territorial (PAT) du sud-ouest de l'Île-de-France (figure). Les auteurs ont mené des entretiens auprès de 10 exploitations diversifiées (ex. céréaliers producteurs de légumes), sur un total de 205 exploitations agricoles. Ils se sont aussi fondés sur les données hydro-climatiques issues du projet Explore2.

Périmètre du Projet alimentaire territorial de la Plaine aux Plateaux (sud-ouest francilien)



Actuellement, la production régionale ne couvre que 12 % de la consommation francilienne, mais le nombre d'exploitations maraîchères a presque doublé entre 2010 et 2020.

83 % de celles-ci recourent à l'irrigation et leur nombre est en hausse de 18 % sur la période 2010-2020. À l'échelle du PAT étudié, les besoins en eau pour l'irrigation d'une exploitation diversifiée devraient augmenter d'au moins 40 % d'ici à 2060, comparé à 2000, dans un scénario climatique pessimiste (RCP 8.5). En parallèle, l'eau souterraine disponible pour l'irrigation devrait diminuer. Ainsi, les territoires présentant de futurs risques de tensions sur l'eau ne sont pas seulement ceux où le climat impactera le plus fortement la disponibilité de l'eau, mais aussi ceux ayant des projets de relocalisation de l'alimentation exerçant de fortes pressions sur la ressource.

Les entretiens avec les agriculteurs locaux montrent que les forages individuels sont la principale source d'eau pour l'irrigation dans ce territoire (figure). Le stockage de l'eau est pour eux la solution prioritaire pour pérenniser la production de cultures maraîchères et légumières, et répondre à la demande locale des ménages tout en se conformant aux référentiels techniques des cuisines centrales de restauration collective (ex. calibrage). Les auteurs questionnent ces exigences et pointent le manque de données disponibles sur « l'équivalent eau » des besoins alimentaires de la restauration collective. Ils invitent à inscrire ce sujet dans l'ensemble des stratégies alimentaires, et à lier PAT et Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).

Profils des exploitations diversifiées concernées par l'enquête

Profils des exploitations	Surfaces diversifiées / Surface totale)	Circuits de commercialisation	Sources d'accès à l'eau d'irrigation
Verger-maraîcher en Bio (x2)	2,2 ha/2,2 ha	Vente directe et épiceries participatives	Forage (x1) Bassin de rétentio
	2,5 ha/5 ha	Vente directe Biocoop et restauration collective	Forage (x1)
Maraîchage Bio (x5)	1,5 ha/2,4 ha	Vente directe AMAP	Forage (x1) Bassin de rétentio
	2 ha/2 ha	Vente directe AMAP	Forage Eau des toits de la grange
	1,5 ha/5 ha	Vente directe Coopérative Bio	Eau de ville
	5 ha/5 ha	Vente directe AMAP, épiceries participatives et restaurateurs	Forage (x1)
	17 ha/17 ha	Vente directe, marchés de plein vents et restauration collective	Bassin de rétentio
Céréaliers producteurs de légumes (x3)	12 ha/50 ha	Vente directe Centrales d'achat	Eau superficielle (réserve collective d'eau de 4ha)
	6,5 ha/11 ha	Vente directe (paniers adhérents)	Forage (x1) Bassin de rétentio
	45 ha/60 ha	Vente directe Coopérative	Forage (x3)

Source : *Cahiers Agricultures*

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

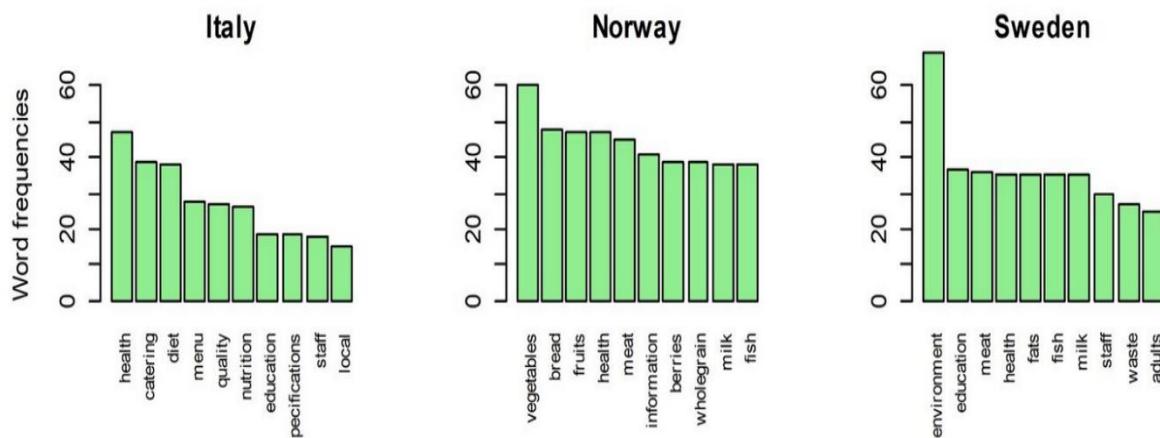
Source : *Cahiers Agricultures*
<https://doi.org/10.1051/cagri/2025026>

Recommandations nationales en matière d'alimentation dans les établissements de la petite enfance en Italie, Norvège et Suède

Une étude, publiée en octobre 2025 dans l'*European Early Childhood Education Research Journal*, compare les directives nationales émises par les agences et administrations sanitaires concernant l'alimentation et les repas dans les institutions d'accueil de la petite enfance (2-5 ans) en Italie, Norvège et Suède. Les objectifs des trois pays sont similaires : promouvoir des habitudes alimentaires saines et développer la capacité des enfants à faire les bons choix alimentaires. Pour autant, des facteurs culturels et géographiques influencent les éléments sur lesquels sont basées les recommandations nutritionnelles.

Les trois pays accueillent chacun plus de 85 % des enfants de cinq ans dans les institutions de petite enfance. En Italie, les repas sont constitués de plusieurs plats, le plus souvent préparés par des sociétés externes, et basés sur le régime méditerranéen (huile d'olive, peu de viande rouge, de pommes de terre et d'œufs). En Norvège, il s'agit principalement de sandwiches avec du pain aux céréales complètes et une garniture, accompagné d'un plat chaud une à deux fois par semaine, souvent préparé par l'équipe pédagogique elle-même en raison de l'absence d'équipe de cuisine qualifiée, mais la structure peut demander aux parents d'apporter le repas. Les recommandations préconisent la distribution d'un verre de lait et la limitation des aliments ultra-transformés. En Suède, les institutions ont des équipes de cuisine dédiées qui s'occupent de la préparation des repas, en collaboration avec l'équipe pédagogique, pour promouvoir l'éducation à l'alimentation. Le pays recommande de limiter les trop grosses portions de riz (présence d'arsenic) et le poisson venant d'eaux polluées. Ces différences reflètent à la fois les ressources alimentaires présentes dans les pays et les visions culturelles de la santé, ce que les auteurs explorent par un travail d'analyse textuelle (figure).

Mots les plus fréquemment utilisés dans les directives nationales pour l'alimentation, dans les institutions de petite enfance



Source : *European Early Childhood Education Research Journal*

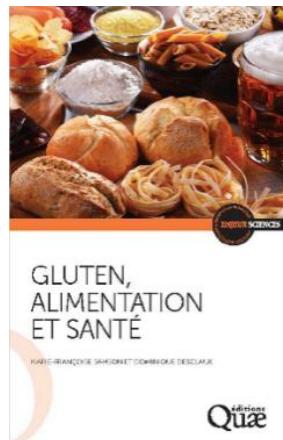
Lecture : les mots clés des directives italiennes font davantage référence à la logistique car elles sont adressées principalement aux sociétés de restauration. Ceux des directives norvégiennes évoquent majoritairement des aliments, pour donner des informations nutritionnelles aux équipes pédagogiques. Ceux des directives suédoises sont plus argumentatifs et incluent une dimension systémique et environnementale plus forte. Le terme « local » est davantage utilisé en Italie car les circuits de proximité sont favorisés, alors que les pays nordiques ont plus souvent recours à des contrats d'approvisionnement en circuits longs : l'impact environnemental de la production dans les pays froids est parfois plus important que l'impact lié à l'importation de denrées.

Les divergences concernent aussi le ratio encadrants/enfants : en Norvège, on compte trois à six enfants pour un adulte et environ cinq en Suède, contre huit à vingt-six enfants en Italie. Les auteurs montrent que, pour cette raison, l'approche pédagogique est plus développée dans les pays du Nord : la participation de l'enfant est essentielle pour apprendre à choisir des denrées saines, mais elle nécessite des ressources humaines.

Diane Bigot, Centre d'études et de prospective

Source : *European Early Childhood Education Research Journal*
<https://doi.org/10.1080/1350293X.2025.2563857>

M.-F. Samson, D. Desclaux, *Gluten, alimentation et santé*, Éditions Quæ, 2025, 120 pages



Cet ouvrage publié en septembre 2025 porte sur le gluten qui, d'après le [Codex Alimentarius](#), correspond à « une fraction protéique du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine ou de leurs variétés croisées et de leurs dérivés, à laquelle certaines personnes sont intolérantes ». Il se crée à partir des protéines de réserve de ces végétaux et donne à la pâte à pain sa viscoélasticité, améliore le moelleux de certains produits (pain de mie) et la durée de conservation.

Le nombre de publications (scientifiques ou non) sur le gluten a beaucoup augmenté depuis les années 2000. 60 % d'entre elles abordent le sujet à travers le prisme de la santé. Trois types de pathologies lui sont associés : la maladie cœliaque, les allergies, la sensibilité non-cœliaque au gluten. La première touche entre 0,5 % et 2 % de la population mondiale, principalement dans les régions où le régime alimentaire comporte beaucoup de gluten. La maladie est due à une réaction inflammatoire des cellules intestinales chez des individus prédestinés génétiquement. Chez les enfants de moins de 5 ans, elle se manifeste par des diarrhées chroniques, une perte de poids et des retards de croissance. Chez l'adulte, elle provoque une mauvaise absorption des nutriments, des troubles intestinaux non spécifiques et un déficit nutritionnel. Des formes asymptomatiques se découvrent par ailleurs lors de dépistages. 3 à 4 % des adultes sont allergiques aux céréales et cela se traduit, selon les cas, par des symptômes digestifs (ex. diarrhées), des rhinites, des signes cutanés, voire un choc anaphylactique. La sensibilité non-cœliaque au gluten est plus difficile à diagnostiquer que les deux autres affections, du fait de la variabilité des symptômes (gène gastro-intestinale, douleurs musculaires, eczéma, migraines, etc.) et de la difficulté à établir sa prévalence.

Très médiatisée, la crainte du gluten est à l'origine d'un engouement pour les produits « sans gluten ». Le chiffre d'affaires de ce marché est en croissance, au niveau mondial, de 10,4 % sur la période 2015-2020, et il devrait passer de 5,6 milliards de dollars en 2020 à 33

milliards en 2034. L'étiquetage des produits contenant du gluten est obligatoire et la mention « sans gluten » est autorisée en Europe pour ceux qui en contiennent moins de 20 mg/kg. En France, 10 % des consommateurs achètent des produits sans gluten, soit à la suite d'une maladie, soit parce qu'ils considèrent qu'ils sont plus sains, malgré un prix deux à cinq fois plus élevé que celui des produits classiques.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : Éditions Quæ

<https://www.quae-open.com/produit/340/9782759241439/gluten-alimentation-et-sante>

PORTRAIT

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)



L'INSPQ est un organisme public relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Créé en 1998, ce centre d'expertise emploie 800 personnes. Ses missions consistent à développer des connaissances et à réaliser des analyses utiles à l'élaboration des politiques de santé, à informer la population et à collaborer avec des organismes de recherche et de formation, tant au Canada qu'à l'international.

Entre juin et octobre 2025, l'INSPQ a publié quatre rapports sur les liens entre alimentation et santé. Deux d'entre eux évaluent 151 projets financés dans le cadre de la politique gouvernementale de prévention en santé, visant à améliorer l'accès à une alimentation saine. En raison du nombre et de la diversité de ces projets, une étude de faisabilité a d'abord été menée avant l'évaluation complète. Les responsables de projets interrogés estiment que les actions déployées atteignent bien les populations cibles, notamment les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Toutefois, certains groupes ayant des pratiques alimentaires particulières, liées à leur religion ou à leur origine culturelle, en bénéficient peu, du fait d'une offre parfois peu adaptée à leurs spécificités. Le troisième rapport analyse les habitudes alimentaires de la population québécoise et montre que les ménages en insécurité alimentaire consomment moins d'aliments sains que les autres. Les adultes de ces catégories ont plus fréquemment tendance à ne pas prendre trois repas quotidiennement, et la consommation de boissons sucrées chez les jeunes est plus élevée. Enfin, le quatrième rapport dresse un bilan des achats de ces boissons sucrées au Québec, et fait état d'une augmentation de leur consommation de 1,8 litre par an et par habitant entre 2015-2016 et 2020-2021.

Durant la même période, l'INSPQ a aussi publié une série de rapports sur les travailleurs étrangers temporaires. L'étude de leur répartition par secteur économique révèle qu'environ 70 % d'entre eux œuvrent dans l'agriculture et un peu plus de 10 % dans l'agroalimentaire. Une étude décrit ensuite leurs conditions de travail et d'hébergement, puis documente leur état de santé et leur accès aux soins, et identifie les leviers pour une meilleure protection. Complétée par une revue de littérature de 49 publications, cette étude montre

notamment que la santé et la sécurité de ces travailleurs sont compromises par leur statut migratoire, par un manque d'information et des difficultés d'accès aux services de santé.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

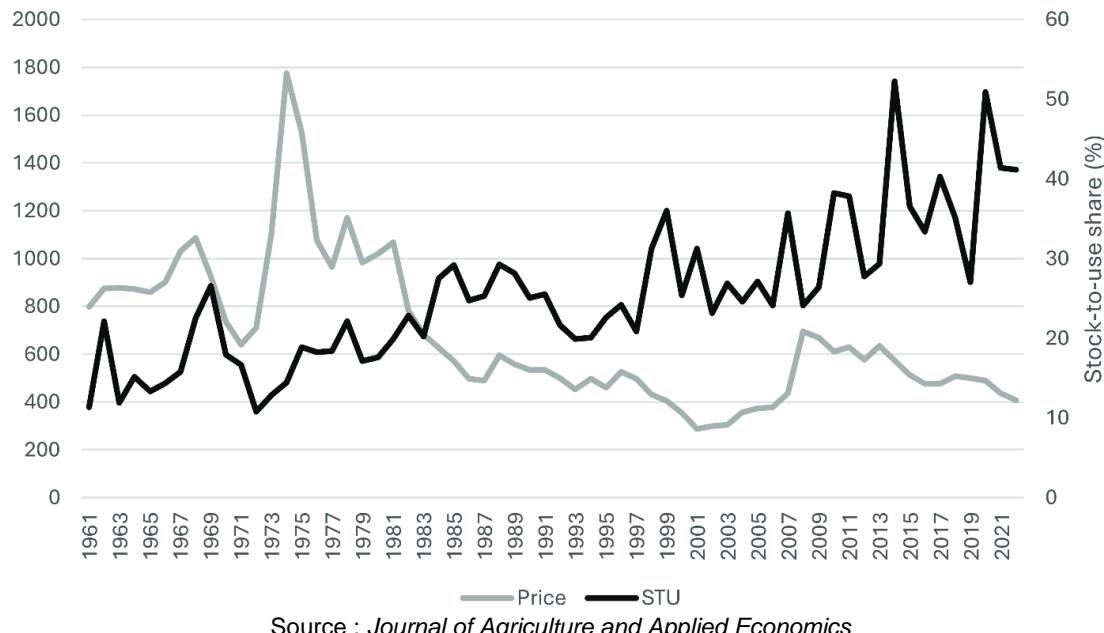
Source : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
<https://www.inspq.qc.ca/>

BRÈVES

Comprendre les liens entre les stocks et les prix mondiaux du riz

Alors que les stocks de riz ont continuellement augmenté depuis le début des années 2000, un article publié dans le *Journal of Agriculture and Applied Economics* examine la relation entre les prix mondiaux du riz et le ratio stock-utilisation (STU), calculé en divisant les stocks de fin de campagne par la somme des utilisations (consommations, exportations, pertes). Fondée sur les données de seize pays représentant 94 % des stocks mondiaux de 1961 à 2022, l'étude confirme la relation inverse entre prix et stockage : des prix élevés du riz à l'export sont associés à des niveaux de STU plus faibles et inversement (figure). Les auteurs soulignent toutefois l'importance d'analyser le STU au niveau national, rappelant la sensibilité politique du riz en Asie et la forte intervention étatique sur les marchés. La Chine, où le riz assure 25 % des apports énergétiques quotidiens, se distingue par l'absence de causalité simple entre prix et stockage, le pays découpant ses stocks des fluctuations de prix pour garantir un approvisionnement stable.

Relation entre le prix à l'exportation du riz (dollar US / tonne, valeur réelle) et le STU (%) des 16 pays étudiés



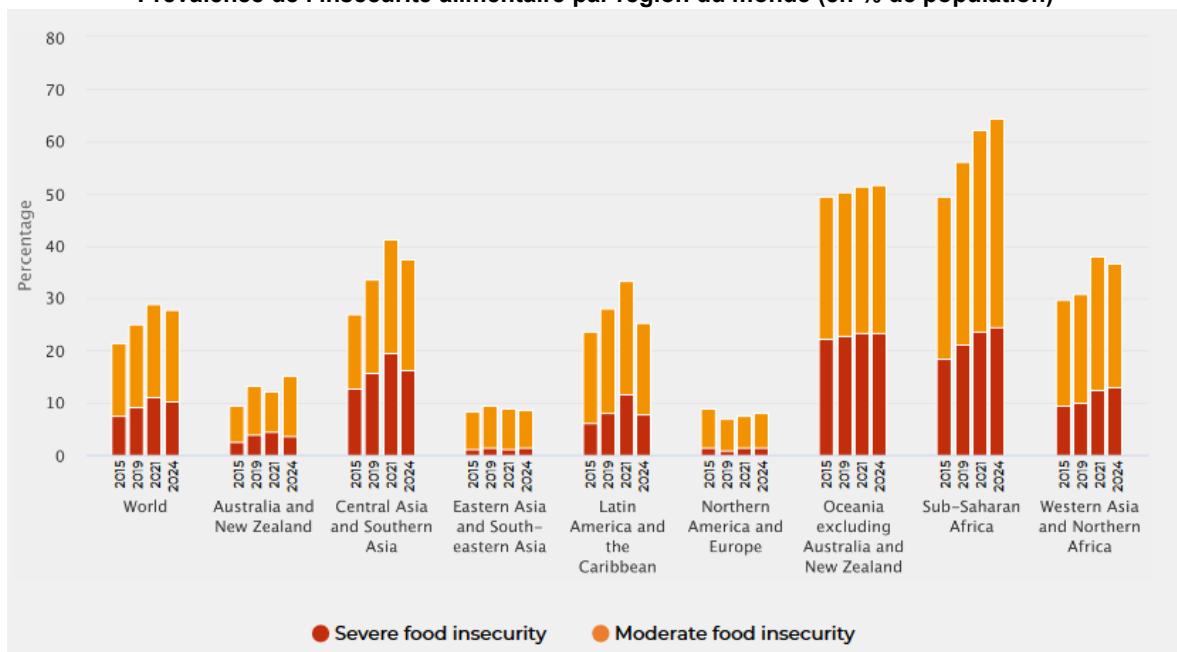
Lecture : les pays inclus dans l'étude sont les suivants : Argentine, Bangladesh, Brésil, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Nigeria, Pakistan, Philippines, Corée du Sud, Thaïlande, États-Unis, Uruguay et Vietnam.

Source : *Journal of Agriculture and Applied Economics*
<https://doi.org/10.1017/aae.2025.10020>

Quels progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durables (ODD) agricoles et alimentaires ?

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un rapport sur le degré d'atteinte des ODD liés à l'agriculture et à l'alimentation. La FAO est responsable du suivi de 22 indicateurs, pour 6 objectifs différents : zéro faim (ODD n°2), égalité des sexes (n°5), accès et assainissement de l'eau (n°6), production et consommation durables (n°12), vie sous l'eau (n°14) et vie sur terre (n°15). À l'échelle mondiale, environ la moitié des indicateurs suivis sont à mi-chemin de leurs cibles. Pour un quart des indicateurs, l'atteinte des valeurs-cibles est très proche. Elle reste en revanche peu plausible pour le dernier quart, avec des évolutions contrastées. Par exemple, l'insécurité alimentaire a baissé de 2021 à 2024, mais elle reste plus élevée qu'en 2015 et concerne 700 millions de personnes supplémentaires (figure).

Prévalence de l'insécurité alimentaire par région du monde (en % de population)



Source : FAO

Source : FAO

<https://openknowledge.fao.org/items/42ba2d60-b2d3-4b63-b777-6fd1b36b2bf9>

Connaissance et représentation des aliments ultra-transformés

La revue *Appetite* a publié en octobre 2025 un état des connaissances sur la perception des « aliments ultra-transformés » par le grand public et par les experts. Malgré une large familiarité avec le terme, l'identification de ces aliments dans les rayons reste difficile. Les consommateurs repèrent bien les sodas ou les charcuteries, mais ils sous-estiment le caractère transformé de certains pains, yaourts aromatisés, biscuits, etc. Les experts, eux, jugent le système de classification NOVA, fondé sur le degré de transformation industrielle, complexe et peu transparent. Enfin, les auteurs plaident pour un étiquetage plus explicite et pour le déploiement de grands programmes d'éducation nutritionnelle.

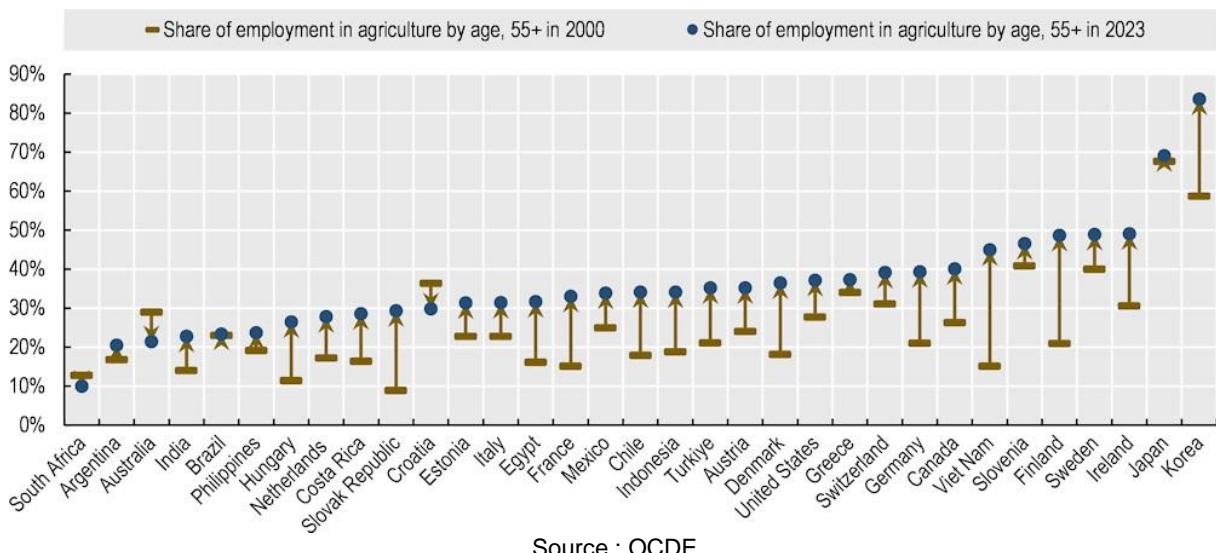
Source : *Appetite*

<https://doi.org/10.1016/j.appet.2025.108273>

Attirer de nouveaux agriculteurs pour l'avenir de l'agriculture

Dans un *Policy Brief* publié en octobre 2025, l'OCDE revient sur la perception paradoxale que les jeunes ont de l'agriculture. S'ils reconnaissent son rôle clé pour assurer la sécurité alimentaire et relever les défis environnementaux, ils se déclarent peu attirés par le métier : revenu faible, pénibilité, isolement social, etc. Or, depuis une vingtaine d'années, on observe un vieillissement de la population agricole, dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE (figure). En 2023, un quart des agriculteurs avaient plus de 55 ans, une proportion dépassant même les 70 % au Japon et en Corée du Sud. Les technologies numériques pourraient contribuer à relever à la fois les défis environnementaux du secteur – en optimisant l'utilisation des ressources – et à renforcer son attractivité, en modernisant l'image du métier, en réduisant sa pénibilité physique et en favorisant le renouvellement des actifs. Pour toutes ces raisons, l'OCDE recommande de placer les technologies numériques au cœur des politiques agricoles.

Part des agriculteurs de 55 ans et plus en 2000 et 2023, dans les pays de l'OCDE



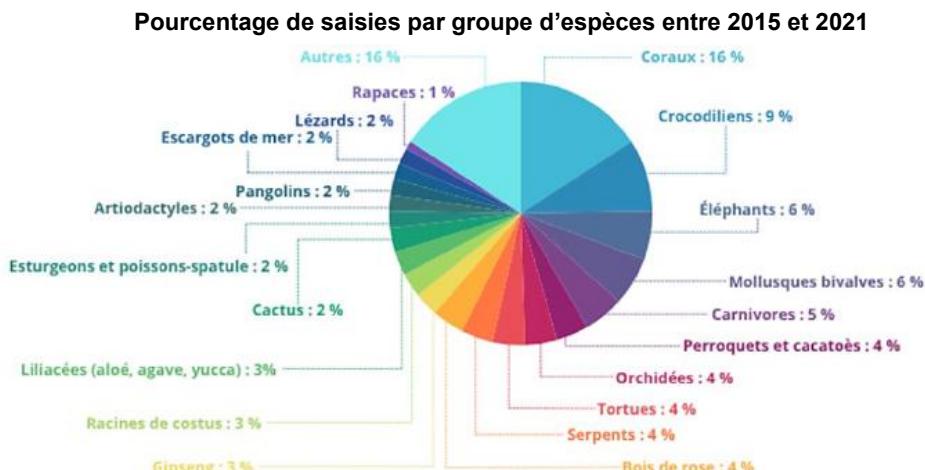
Source : OCDE

Source : OCDE

https://www.oecd.org/en/publications/attracting-new-farmers-for-the-future-of-agriculture_1ca2efb6-en/full-report.html

Un rapport du Sénat sur le trafic d'espèces sauvages

Le Sénat a publié en septembre 2025 un rapport d'information sur la lutte contre le trafic des espèces protégées et sur les manières de la rendre plus efficace. Dans le monde, au moins 4 000 espèces animales et végétales (dont 3 250 espèces protégées) sont concernées (figure). Les flux financiers annuels en jeu dépassent les 20 milliards de dollars. Le commerce de « viande de brousse » provenant d'animaux sauvages africains a pour sa part augmenté de 74 % entre 2009 et 2024, avec un volume annuel en 2024 estimé à 475 tonnes pour le seul aéroport de Paris Roissy. Outre les dommages pour la biodiversité, ce trafic, qu'il concerne des animaux vivants ou des produits carnés, comporte des risques pour la santé humaine (ex. zoonose importée, comme la rage), animale (ex. épidémie de peste porcine africaine), ou végétale et environnementale (ex. espèces exotiques envahissantes concurrençant la biodiversité locale).



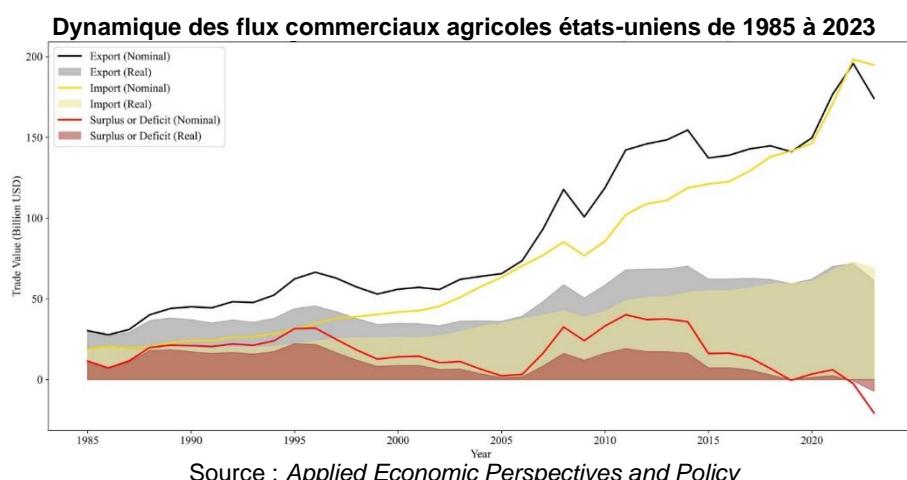
Source : Sénat, d'après l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime

Source : Sénat

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2024/r24-903-notice.html>

Le déficit commercial de l'agriculture états-unienne

Longtemps excédentaire, le commerce agricole états-unien a connu son premier déficit en 2019, qui s'est ensuite creusé en 2023 (figure). Dans un article paru dans *Applied Economic Perspectives and Policy*, des chercheurs identifient les raisons de ce renversement, à partir des statistiques commerciales du pays. D'un côté, la multiplication par trois des importations depuis 1985 (en valeur réelle) a d'abord été portée par la croissance des imports de fruits et légumes frais en provenance du Mexique, ainsi que des boissons alcoolisées, mexicaines et européennes. De l'autre, les exportations ont seulement doublé depuis 1985, dans la mesure où les parts de marché états-unien pour des produits phares comme le soja, le maïs et le bœuf se sont progressivement érodées au profit d'autres concurrents, à commencer par le Brésil. Les auteurs insistent également sur la vulnérabilité des exportations aux conflits commerciaux entre la Chine et les États-Unis.



Source : *Applied Economic Perspectives and Policy*

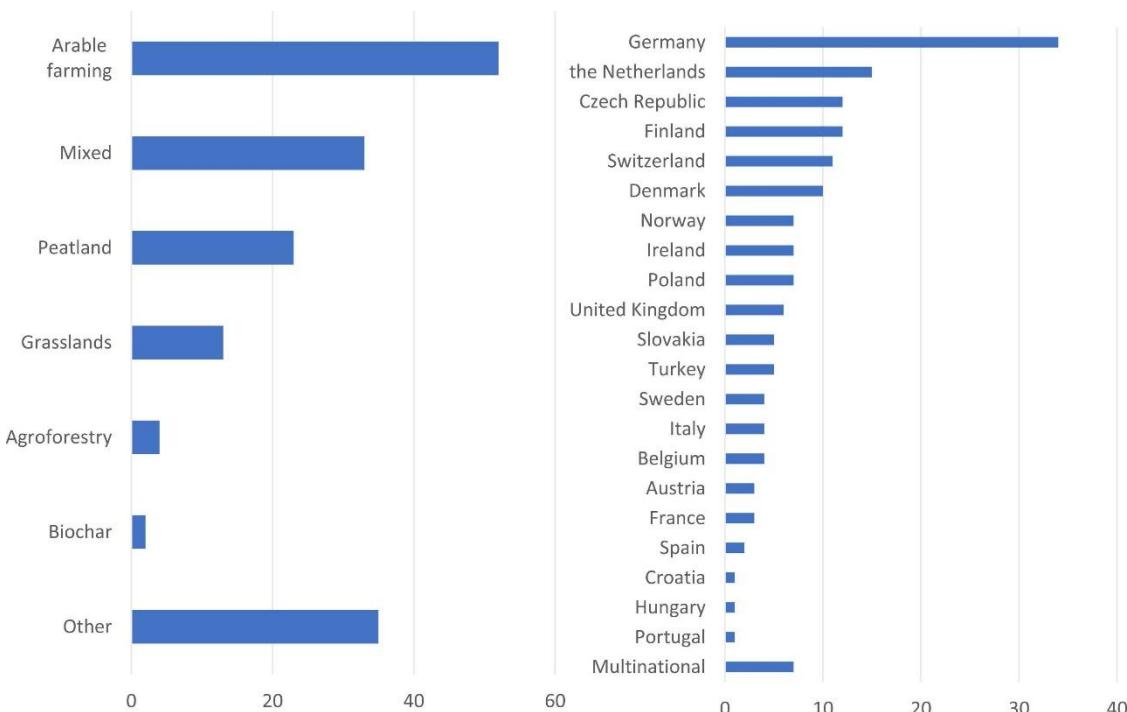
Lecture : les importations, les exportations et la balance commerciale (*surplus or deficit*) sont exprimées en valeur nominale (dollars courants) et en valeur réelle (dollars de 1985), corrigée de l'inflation.

Source : *Applied Economic Perspectives and Policy*
<https://doi.org/10.1002/aepp.70023>

Analyse des dispositifs de *carbon farming* à travers l'Europe

En novembre 2025, la revue *Land Use Policy* a publié [un article](#) étudiant 160 programmes européens de *carbon farming*, afin d'améliorer ces dispositifs de rémunération du stockage de carbone par l'agriculture. Les auteurs constatent que la majorité des programmes se situent dans le nord-ouest de l'Europe (figure). Ils financent principalement la mise en œuvre de pratiques agricoles censées favoriser la séquestration additionnelle de carbone, mais bien plus rarement des projets ayant produit des résultats grâce à ces pratiques. L'étude relève d'importantes différences entre ces programmes, en matière de durée des contrats, de méthodes de quantification des émissions absorbées, de prix du carbone ou encore de pratiques éligibles. En outre, la majorité d'entre eux n'inclut pas les émissions de méthane ou de protoxyde d'azote, ce qui nuit à leur performance globale.

Pratiques de *carbon farming* selon le type d'utilisation des terres (gauche) et la répartition géographique des programmes (droite)



Source : *Land Use Policy*

Source : *Land Use Policy*

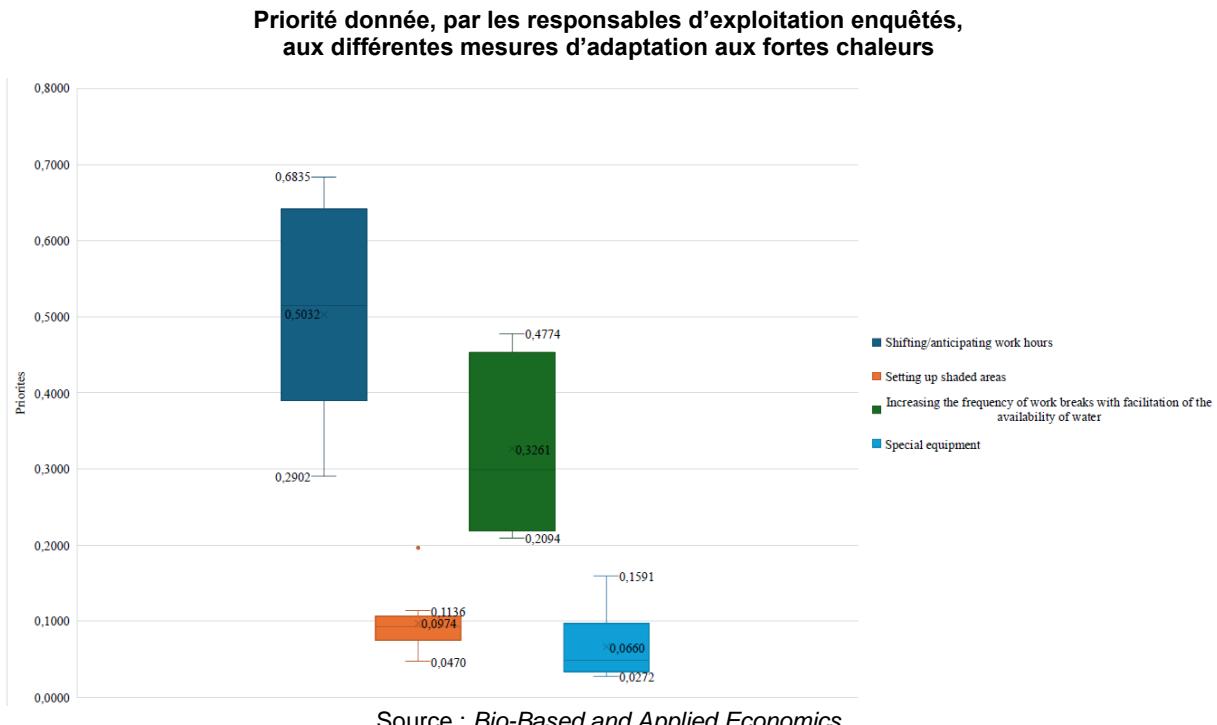
<https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2025.107747>

Adaptation aux fortes chaleurs, santé et productivité des ouvriers agricoles

Des chercheurs de l'université de Bologne ont publié en septembre 2025, dans la revue *Bio-Based and Applied Economics*, une étude exploratoire sur l'efficacité des mesures d'adaptation aux fortes chaleurs, pour les travailleurs agricoles.

Ils ont conduit une enquête auprès des dirigeants de 9 grandes exploitations d'Émilie-Romagne, employant de nombreux salariés durant la période estivale et déjà sensibilisés au bien-être des travailleurs. La perte de productivité des salariés peu spécialisés (récolte de fruits par exemple), plus exposés, est évaluée à environ 30 % durant les canicules. Le décalage des horaires de travail en début de journée ou l'augmentation de la fréquence des pauses, avec accès à l'eau potable, sont jugés efficaces, peu coûteux et simples à mettre en

œuvre (figure). Les auteurs recommandent aussi des incitations ciblées pour soutenir la construction « d'infrastructures d'ombrage », efficaces mais plus coûteuses.



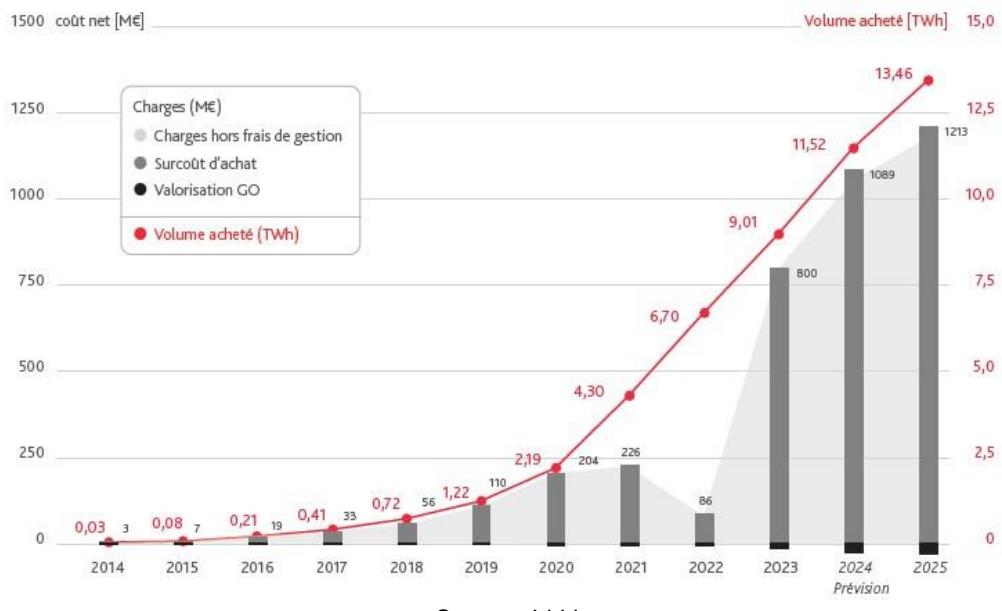
Lecture : le niveau de priorité a été obtenu par un processus d'analyse hiérarchique en demandant aux enquêtés de comparer les mesures d'adaptation deux à deux, sur différents critères. L'exploitation des réponses conduit à calculer, en plusieurs étapes, une valeur normalisée permettant de classer l'efficacité perçue des mesures d'adaptation. Ainsi, le décalage des horaires de travail (bleu foncé) est la mesure plébiscitée par les enquêtés, devant l'augmentation de la fréquence des pauses avec mise à disposition d'eau potable (vert). En revanche, la mise en place de systèmes d'ombrage (orange) ou la fourniture d'équipements adaptés (vêtements notamment, en bleu clair) sont comparativement estimées moins aisées et/ou trop coûteuses.

Source : *Bio-Based and Applied Economics*
<https://doi.org/10.36253/bae-16905>

Méthanisation et transition agroécologique

Dans un rapport publié en octobre 2025, l'Iddri met en lumière les contradictions qui existent entre les trois principaux objectifs assignés aux politiques de développement de la méthanisation agricole, dans les programmations pluriannuelles de l'énergie : *i.*) développement de la production de biogaz, *ii.*) réduction des coûts, *iii.*) soutien à la transition agro-écologique. Si les objectifs de production sont largement atteints, les auteurs constatent des résultats hétérogènes en matière agro-environnementale. En effet, si la méthanisation induit une meilleure couverture des sols et une réduction de l'utilisation d'azote minéral, elle se traduit aussi par des pratiques peu favorables à l'environnement (fertilisation voire protection phytosanitaire des cultures intermédiaires, etc.). En conclusion, les auteurs appellent à revoir à la baisse la place du biogaz dans les scénarios énergétiques, de sorte que les niveaux de production attendus soient compatibles avec des pratiques agricoles sobres.

Volumes de biogaz achetés au tarif régulé et coût associé

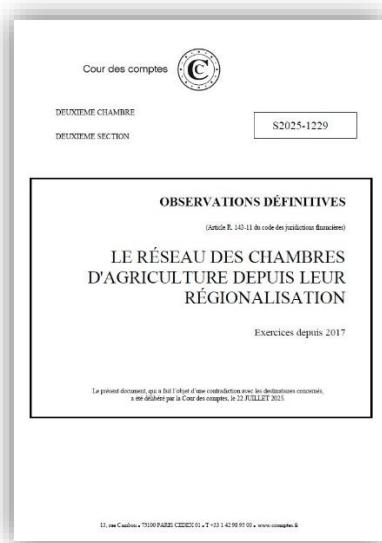


Source : Iddri

Source : Iddri

<https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/le-biomethane-en-france-enjeux-et-defis-pour-une-production>

Rapport de la Cour des comptes sur le réseau des chambres d'agriculture



Avec un budget annuel de l'ordre de 800 M€, constitué aux trois quarts de ressources publiques, les chambres d'agriculture ont le statut d'établissement public tout en étant gouvernées par des élus professionnels. En octobre 2025, la Cour des comptes a publié un rapport qui examine leur fonctionnement et leurs actions, depuis la régionalisation de 2017 : effectivité de la structuration en réseau, performance économique et financière, exercice des missions de service public, tutelle de l'État, etc. Elle formule 8 recommandations, adressées pour l'essentiel à Chambres d'agriculture France (la tête de réseau) et au ministère en charge

de l'agriculture (MAASA), et devant se traduire, pour plusieurs d'entre elles par des modifications réglementaires ou législatives. Elle rappelle la nécessité du plein exercice de la tutelle (budgétaire, juridique et « métiers »), ainsi que d'une vigilance accrue face aux irrégularités qu'elle a constatées (gouvernance des chambres, subventions syndicales, participation financière, fiscalité et probité). Elle identifie aussi quatre domaines prioritaires pour le nouveau contrat d'objectifs, en particulier le déploiement du conseil stratégique et global, comme le prévoit la loi d'orientation agricole de 2025, et un engagement plus marqué en faveur de l'agroécologie et de l'agriculture biologique.

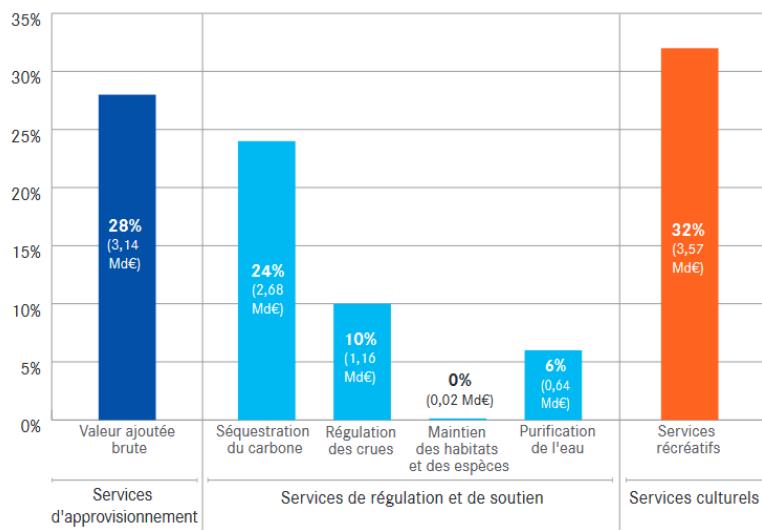
Source : Cour des comptes

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-reseau-des-chambres-dagriculture-depuis-leur-regionalisation>

Étendre la comptabilité nationale aux services écosystémiques forestiers

Le Conseil d'analyse économique a publié en septembre 2025 une note sur la valorisation des services non marchands rendus par les forêts. Le document propose une méthode pour évaluer monétairement la séquestration de carbone et d'autres services écosystémiques (ex. récréatifs), afin de les intégrer à la comptabilité nationale – aujourd'hui limitée aux « services marchands » liés à l'activité sylvicole – et à la valeur patrimoniale des forêts. D'après les estimations, la valeur ajoutée des forêts françaises triplerait en incluant les services écosystémiques. La production de bois arriverait en deuxième position, derrière les services récréatifs et devant la séquestration de carbone (figure). La valeur patrimoniale du carbone stocké s'élèverait à 380 Md€, contre seulement 139 Md€ estimés selon les conventions actuelles. Les auteurs invitent à réfléchir à une extension du périmètre couvert par la comptabilité nationale, afin de mieux orienter les choix des politiques climatiques, forestières et environnementales.

Décomposition de la valeur ajoutée des forêts françaises en 2018



Source : Conseil d'analyse économique

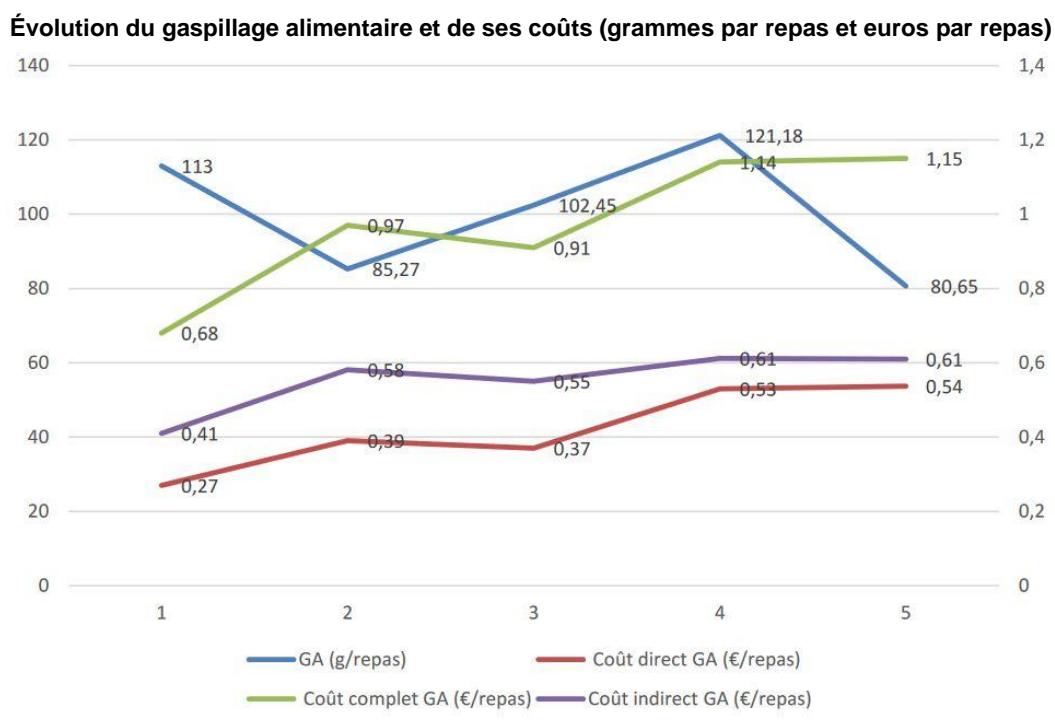
Source : Conseil d'analyse économique

<https://cae-eco.fr/completer-les-comptes-nationaux-pour-que-larbre-ne-cache-plus-la-foret>

Les coûts du gaspillage alimentaire en restauration collective

L'ADEME a publié, en octobre 2025, un rapport sur les coûts liés au gaspillage alimentaire en restauration collective en France. Ce rapport actualise les précédentes [données de 2016](#) en mettant à jour les coûts directs (denrées alimentaires) et indirects (charges salariales, d'énergie et de gestion des déchets). 400 données sont analysées, portant sur la période 2022-2024 et provenant de structures scolaires, sanitaires et médico-sociales, et de restaurants d'entreprise.

Les résultats montrent une évolution significative du coût du gaspillage alimentaire par rapport à 2016. Le coût direct moyen du gaspillage alimentaire par repas est passé de 0,27 € à 0,45 €, soit une augmentation de 66 %. Le coût complet (direct + indirect) est passé, lui, de 0,68 € à 1,03 € (+ 51 %). Les coûts directs ont progressé plus rapidement car, sur la même période, le prix des denrées a augmenté plus vite que les charges liées au personnel et à l'énergie. Par ailleurs, les établissements servant plus de 200 repas par jour présentent un coût de gaspillage alimentaire bien inférieur à ceux qui délivrent moins de 50 repas par jour (0,91 € / repas contre 1,53 € / repas). Enfin, la quantité moyenne gaspillée a diminué, mais la réduction du volume ne compense pas totalement la hausse des coûts (figure).



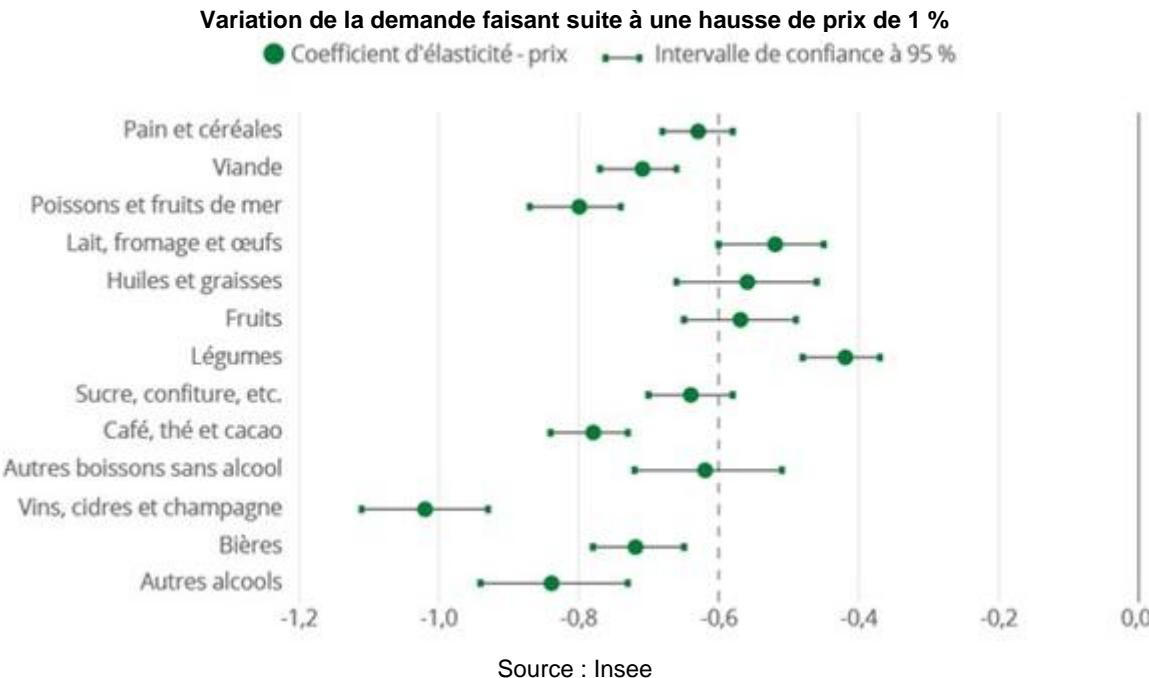
Source : ADEME

<https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/8596-analyse-des-couts-du-gaspillage-en-restauration-collective.html#product-presentation>

Les Français modifient leurs achats alimentaires face à la hausse des prix

Dans une note parue en octobre 2025, l'Insee étudie les conséquences de l'inflation sur les achats alimentaires, à partir des données issues des tickets de caisse d'un groupe de grande distribution, en 2021 et 2022. Les auteurs montrent que les consommateurs adaptent leurs comportements de diverses façons : réduction de la consommation, modification de la composition du panier, fractionnement des achats, etc. En matière d'élasticité-prix, les

résultats indiquent que lorsque la valeur d'un produit augmente de 1 %, la demande baisse en moyenne de 0,6 % (figure). Cette variation dépend du type de produit (première nécessité ou non) et de sa position dans l'échelle de prix de sa catégorie. De manière générale, les consommateurs se reportent vers les produits semblables mais moins chers. Les produits qui bénéficient de caractéristiques différenciantes (signe de qualité, composition particulière, etc.) présentent une plus faible élasticité-prix.



Lecture : lorsque le prix des fruits augmente de 1 %, la demande en fruits diminue en moyenne de 0,57 %.

Source : Insee

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8651373>

ÉVÈNEMENTS

- 28 novembre 2025, Paris

Séminaire « État des lieux des recherches à mener en alimentation », organisé par Agralife
<https://cpalimentation.journees.inrae.fr/>

- 3 décembre 2025, Bruxelles

Foire internationale Agribex, organisée par Fedagrim ASBL

<https://www.agribex.be/fr>

- 3 décembre 2025, Paris

Journée sur « Le futur a-t-il un avenir ? Une prospective stratégique pour les enjeux de notre temps », organisée par l'École militaire de Paris

<https://www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/lefuturatunavenir>

- 3 décembre 2025, en ligne

Webinaire « Faire de la terre agricole un actif financier : sociologie des gestionnaires de fonds verts et solidaires », organisé par le centre de recherche et d'études en politique internationale (REPI) de l'université libre de Bruxelles

<https://repi.phisoc.ulb.be/fr/faire-de-la-terre-agricole-un-actif-financier-sociologie-des-gestionnaires-de-fonds-%E2%80%98verts-et-%E2%80%98solidaires-en-france>

- 3-5 décembre 2025, Niort

Les « Journées énergisantes », organisées par le Bureau technique de promotion laitière (BTPL)

<https://btpl.fr/les-journees-energisantes-2025-notez-la-date/>

- 4 décembre 2025, à distance (inscriptions jusqu'au 2 décembre)

Webinaire sur « Conditions de travail et mobilité des migrants dans le secteur agricole et alimentaire, dans divers pays », organisé par l'association internationale sur le travail en agriculture (IAWA)

<https://sondages.inrae.fr/ichamndex.php/998882?lang=en>

- 4 décembre 2025, à distance

Webinaire sur « Élevage caprin : activer les bons leviers pour allier performance et durabilité », organisé par l'Institut de l'élevage (IDELE)

<https://idele.fr/detail-evenement/webinaire-ecd-elevage-caprin-activer-les-bons-leviers-pour-allier-performance-et-durabilite>

- 9 décembre 2025, en ligne

Webinaire sur « Transition alimentaire : les recettes pour agir », organisé par le BASIC, le Lierre et l'Institut Veblen

<https://www.helloasso.com/associations/institut-veblen/evenements/transition-alimentaire-les-recettes-pour-agir>

- 10-12 décembre 2025, Lyon (inscription payante)

Journées francophones de nutrition, organisées par la Société française de nutrition

<https://www.lesifn.fr/>

- 11 décembre 2025, Toulouse

Journée sur « Les apports des agroéquipements et des technologies numériques pour une protection durable des cultures », organisée par INRAE, le PEPR Agroécologie et Numérique, Agreenium, le Grand défi robotique agricole et le lycée agricole de Toulouse-Auzeville

<https://www.inrae.fr/evenements/apports-agro-equipements-technologies-numeriques-protection-durable-cultures>

- 15-17 décembre 2025, Bruxelles

« EU Agri-Food Days », organisés par la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de l'Union européenne

https://agriculture.ec.europa.eu/eu-agri-food-days_en

- 16 décembre 2025, Nîmes

Démonstration taille de vigne, organisée par la chambre d'agriculture du Gard et la CUMA Hérault-Gard

<https://chambres-agriculture.fr/agenda/detail-de-lagenda/demonstration-taille-de-vigne>